



Newsletter

Coordination Européenne n° 21

Printemps 2017

<http://www.fimarc.org>

\*\*\*\*\*

Chers membres et amis des mouvements de la coordination Européenne de la FIMARC,

Dans cette édition de notre News Letter, vous trouverez un article sur la situation des exploitations familiales et celle de la population rurale en Pologne. Nous vous donnerons aussi quelques informations sur les activités de PACRO (Association Polonaise des Organisations Chrétiennes Rurales) - une des associations membre de la FIMARC et participante au projet PRORURE. L'article concernant les petites exploitations familiales se fonde sur la publication préparée pour le projet « Problèmes économiques et sociaux des petites exploitations agricoles en Pologne » en lien avec le Plan d'Action pour le Secrétariat Central du réseau Rural National polonais.

### **Situation économique et sociale des populations rurales en Pologne**

Selon la Constitution de la République de Pologne les entités agricoles comprenant jusqu'à 300 ha sont considérés comme des exploitations familiales. Les exploitations agricoles jusqu'à 5 ha sont considérées comme petites exploitations agricoles, celles de plus de 5 ha et jusqu'à 30 ha comme exploitations agricoles à petite échelle. Les grands groupes de la région peuvent être qualifiés d'exploitations moyennes (p. ex. 30-100 ha) et les fermes jusqu'à 300 ha et plus d'exploitations agricoles à grande échelle. En Pologne et au sein de l'Union européenne, les fermes de la région comptant jusqu'à 5 ha de terres représentent 69 % du nombre total de fermes ; les exploitations dont la superficie va jusqu'à 10 ha, atteignent une moyenne de 80 % au sein de L'Union européenne. Malgré un grand potentiel, du point de vue économique mondial, cette fragmentation de l'agriculture est considérée comme un problème social et

économique. Et pourtant, les petites exploitations, en plus de leur fonction productive jouent un rôle important au niveau de la santé, des loisirs, de l'éducation et des soins. Dans ce sens, elles ont joué un rôle d' « l'agriculture socialement engagée » ou encore peuvent être qualifiées « d'agriculture ayant une mission sociale ». La vie au rythme authentique d'une ferme, le contact avec les plantes et les animaux de la ferme, la participation à un cycle de production alimentaire ont prouvé scientifiquement une influence bénéfique sur le développement émotionnel et mental de l'être humain. Un précurseur du développement des idées mentionnées ci-dessus en Pologne est le réseau polonais des fermes pédagogiques pris en charge par le système consultatif agricole.

La crise actuelle se manifeste dans l'augmentation du chômage et l'affaiblissement de la position économique d'un grand nombre de ménages ruraux. Un problème majeur des zones rurales, non seulement économiques mais aussi sociales, est le chômage. Après plusieurs années de déclin économique, depuis 2009, le taux de chômage dans les campagnes s'est accru. Un problème social important du milieu rural polonais est le phénomène de la migration de main-d'œuvre. Cette migration se caractérise par une dynamique forte. Une séparation souvent de longue durée des membres d'une même famille, conduit à l'aliénation de ces membres voire à la séparation même si on peut constater que la migration économique améliore la qualité de vie de la famille. On peut aussi observer le phénomène des migrations internes. Cela signifie l'afflux de population urbaine à la campagne. D'un point de vue social, posséder quelques hectares de terres agricoles et d'une maison à la campagne répond au besoin de sécurité, permet de poursuivre une activité professionnelle, tout en tentant de développer de nouvelles sources de revenus.

Dans le même temps les populations rurales sont exposées à la pauvreté et à l'exclusion que les habitants des villes. Les personnes en risque d'exclusion sociale sont pour la plupart des enfants et des jeunes provenant de milieux de la pauvreté. Une des raisons est l'accès limité à l'éducation. La perte de revenus, est particulièrement dangereuse pour la famille quand elle migre dans de petites villes des zones rurales, n'ayant pour seule source de revenus que le travail d'un membre de la famille. Etre propriétaire d'une petite ferme ou même de petites parcelles de terres, d'où la production est consommée uniquement pour les besoins primaires réduit significativement ce risque. Il s'agirait donc de créer de petites exploitations, même si elles ne sont pas toujours très efficaces, pour ces

personnes qui n'ont pas de travail sur des exploitations plus importantes ou qui ont perdu leur lieu de travail précédent. Un argument fort pour maintenir et soutenir les petites exploitations agricoles est la réduction du besoin d'une aide sociale dans cette situation de montée du chômage combinée à l'absence d'alternatives pour obtenir des revenus. Une petite ferme, utilisée à des fins agricoles n'est pas seulement une source de revenus et de nourriture, mais donne également une chance de vivre dans un environnement propre, où il y a des biens propres : maison, ferme, machinerie, tracteur, terre. C'est également une protection efficace contre l'exclusion du marché du travail, même quand on perd un autre travail non agricole.

Concernant les caractéristiques démographiques, la durée moyenne de vie des résidents des régions rurales est en augmentation - en 2010, elle était 71,4 an pour les hommes et 80.7 an pour les femmes. En outre, les femmes des zones rurales vivent plus longtemps qu'en milieu urbain, tandis que pour les hommes, c'est l'inverse, ce qui est en grande partie une conséquence du faible niveau de soins de santé de la population rurale. Le secteur des soins de santé dans les zones rurales est l'un des problèmes sociaux plus critiques – les problèmes pour l'achat de médicaments et un accès limité aux services médicaux sont les principaux problèmes rencontrés par les habitants des zones rurales. Ceci est particulièrement vrai pour les ménages qui comptent plusieurs membres, n'ayant que des ressources peu lucratives, des retraités et pensionnés et les catégories les plus pauvres des exploitations agricoles. Des changements positifs peuvent être observés au niveau de l'éducation de la population rurale, qui continue de croître, mais néanmoins on observe que la population rurale titulaire d'un diplôme universitaire est presque trois fois plus faible que dans les villes. L'amélioration du niveau d'éducation des habitants des zones rurales est surtout le résultat d'une activité pédagogique accrue des femmes.

La population rurale en Pologne en comparaison avec les autres pays européens est relativement jeune et un phénomène très positif est une attitude active et l'esprit d'entreprise d'une grande partie de la jeunesse. Toutefois, le processus de vieillissement devient plus visible. Pour les membres de la communauté rurale, la retraite ne signifie pas toujours un changement majeur dans la vie quotidienne, la plupart d'entre eux continuant à travailler à la ferme ou sur des parcelles adjacentes. En milieu rural, la vieillesse est un temps de vie marqué par le respect du reste de la Communauté, mais aussi de l'impossibilité de ces personnes d'avoir une réelle influence sur le cours des événements. Pourtant, les

personnes âgées, ressentent le besoin de trouver des réponses à leurs besoins et à leurs désirs. Cette perte d'autonomie est souvent perçue comme une dégradation sociale, qui a un impact énorme pour leur interaction avec l'environnement. Pour masquer leur impuissance, ils s'isolent de la société, ce qui malheureusement, ne fait qu'empirer la situation.

Un aspect positif de cette situation est une tradition familiale forte dans le milieu rural polonais. Il s'agit d'un enjeu important en termes de maintien du patrimoine culturel. Les familles rurales transmettent la langue, les coutumes, normes, valeurs et modèles de comportement qui sont vitaux pour l'ensemble de la société polonaise.

Malgré les « manques » en milieu rural, les villages deviennent des lieux de résidence - à 50 % des jeunes ruraux et 13 % des jeunes urbains déclarent leur volonté de vivre à la campagne.

### **Le projet PRORURE, dans le cadre du programme ERASMUS +**

A la fin du mois de mars la deuxième réunion transnationale du projet européen Erasmus + s'est tenue à Assesse (Belgique). Il a été géré par l'ACRF – Femmes en milieu rural de Belgique et a été consacré à la prévention de la migration grâce à l'emploi en considérant le village comme espace culturel à vivre. Cette réunion a été combinée avec la réunion des coordinateurs européens de la FIMARC discutant des enjeux organisationnels actuels.

### **Les activités de PACRO au sein du projet PRORURE**

Sous la rubrique concernant la pauvreté et l'exclusion sociale en milieu rural, PACRO s'est concentré sur les mesures visant à prévenir l'exclusion sociale et la pauvreté chez les enfants des zones rurales. Le précédent projet national a permis la création de 64 centres de jeunes dans les régions les plus pauvres de la Pologne. Le projet visait la mise en œuvre d'une politique pro-santé et d'orientation sociale avec un programme éducatif été créé avec le soutien de l'institut de recherche «Mère et enfant » de Varsovie. Ce programme doit être effectué à travers le réseau des centres de jeunesse. Jusqu'à présent les étapes suivantes ont été entreprises :

- La signature d'accords avec les associations qui prendront part à la mise en œuvre des activités de ce projet et identification des districts où le projet sera réalisé.

- Réalisation des premières réunions dans ces districts et diagnostic concernant le danger d'exclusion sociale
- Sélection des dirigeants locaux qui participeront aux programmes de formation et mobilisation des bénévoles intéressés par ces programmes
- Rencontres des formateurs pour discussion sur les programmes et définition du calendrier de formation.
- Mise en route des groupes d'appui locaux ayant pour objectif de prévenir l'exclusion sociale.

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

Coordonnateur de ce bulletin : Marek Stepien

Les commentaires et contributions à ce bulletin d'information sont les bienvenus sur [fimarc@skynet.be](mailto:fimarc@skynet.be)

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, il suffit d'envoyer un courriel à [FIMARC@skynet.be](mailto:FIMARC@skynet.be)